



**PREFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 novembre 2024

L'État renforce son engagement dans la lutte contre la précarité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine

Au regard des difficultés que peuvent rencontrer les étudiants, le Gouvernement a mobilisé cette année une enveloppe exceptionnelle de 10M d'€, dédiée à la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants.

Ces crédits soutiennent les associations étudiantes, en lien avec les structures locales habilitées œuvrant dans l'aide alimentaire. Ils permettent de prendre en compte les besoins de la population étudiante que l'offre de restauration universitaire n'atteint que partiellement, malgré l'engagement constant de CROUS, notamment au travers de la restauration à tarif social et des repas à 1€.

En Nouvelle-Aquitaine, les acteurs locaux de la lutte contre la précarité alimentaire ont été réunis à deux reprises par les services régionaux de l'État pour partager les informations relatives à ces financements.

Au total, **23 projets de lutte contre la précarité alimentaire étudiante vont bénéficier de l'aide exceptionnelle de l'État pour un montant total de 418 000 €**. Les projets ont été retenus par la Région académique, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Nouvelle Aquitaine et les 12 Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations de la région (DDETS et DDETSPP) pour la qualité et la diversité de l'offre alimentaire proposée.

Cette aide exceptionnelle vient compléter les moyens déjà mobilisés par l'État dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous » lancé par le Gouvernement en novembre 2022. Ce programme pluriannuel a permis de financer 43 projets en Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 2,2 millions d'euros en 2023. En appliquant la loi Lévi, l'action de l'État en faveur des étudiants se trouvera renforcée en garantissant un accès à la restauration à tarif social, y compris dans les territoires éloignés des sites universitaires principaux.

En 2024, 22 nouveaux projets seront financés à hauteur de 2 millions d'€ sur trois ans, pour améliorer la qualité et la durabilité de l'aide alimentaire. Les lauréats pourront, grâce à ces financements, développer différentes actions pouvant répondre à la demande d'aide alimentaire en s'inscrivant dans une transformation durable du modèle économique de l'aide alimentaire.

« Certains de nos concitoyens en situation de vulnérabilité financière recourent à l'aide alimentaire pour subvenir à leurs besoins. L'objet du programme gouvernemental « Mieux Manger pour tous » est de faire en sorte que les personnes concernées puissent bénéficier d'une alimentation durable et de qualité. De même, il est essentiel que les étudiants puissent poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. C'est pour cela que le Gouvernement a souhaité accorder en 2024 une aide exceptionnelle aux associations qui luttent contre la précarité alimentaire étudiante ». Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde

Contacts presse

Préfecture Nouvelle-Aquitaine : pref-communication@gironde.gouv.fr / 05 56 90 60 18

Rectorat : presse@ac-bordeaux.fr / 06 12 74 02 69

Liste des lauréats « Lutte contre la précarité alimentaire des étudiants » 2024

Département	Association
16	Services et Culture des Campus Universitaires de Charente (SCCUC)
17	Banque alimentaire 17
	Les Restaurants du cœur 17
19	CCAS Brive
23	Banque alimentaire 23
24	Banque alimentaire 24
33	Banque alimentaire 33
	ATENA
40	Secours populaire français 40
47	Les Restaurants du cœur du cœur 47
	AFDAS
64	UPPA
	ASA Pau Béarn/VRAC
	La Banque alimentaire Béarn & Soule
	Banque Alimentaire Basque/ESEP
79	Les Restaurants du cœur 79
	Banque alimentaire 79
	Secours populaire français 79
86	Banque alimentaire 86
	Secours populaire français 86
	Fondation université Poitiers
	AGORAE
87	Banque alimentaire 87

Liste des lauréats du programme « Mieux manger pour tous » 2024

Département	Association
16	CIAS de Charente Limousine
	Poivre MLC
17	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
	CCAS LA ROCHELLE
24	CHEVAL NATURE EN PERIGORD VERT
	CIAS PERIGORD LIMOUSIN
33	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BORDEAUX
	CCAS DE GUJAN-MESTRAS
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CENON
	CANTINE 209
	Union des Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde - Cap

	Solidaire
	Yakafaucon
	Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine
64	Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Pays Basque
	ASSOCIATION SOLIDARITE ALIMENTAIRE PAU BEARN
	MIAM
79	CIF-SP Solidaire entre les âges
	SOLI'NIORT
86	Croix-Rouge française - Unité locale du Grand Poitiers
	Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut
	Cap Sud (CENTRE D'ANIMATION POITIERS-SUD)
87	BANQUE ALIMENTAIRE DE LA HAUTE-VIENNE